Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 23

Artikel: Cloches et armoiries de Noville
Autor: Campiche, F. Raoul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-219574

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tiers, maçons, etc.) dont le dévouement et l'intrépidité sont au-dessus de tout éloge, se hissèrent sur le faite escarpé de la nef, sur l'étroite et dangereuse plateforme qui entoure la base de la flèche, et, au milieu des débris embrasés, des tuiles, des pièces de fer qui tombaient à leurs côtés, brûlaient même jusqu'à leurs vêtements, s'appliquèrent avec un calme imperturbable, à diriger l'eau de manière à éteindre les tisons ardents à mesure qu'ils arrivaient à leur portée. D'autres travaillaient dans l'intérieur du dôme, dont la voûte percée d'un trou circulaire dans son point culminant, livraient passage à des charbons embrasés qui tombaient dans le chœur. Par un bonheur dans lequel on doit reconnaître la main protectrice de celui qui dispose des éléments et les dirige à sa volonté, le vent avait cessé, l'atmosphère était calme et n'offrait autour du foyer de l'incendie que l'agitation, suite inévitable de l'action de la flamme. Cependant cette agitation était telle que les charbons brûlants étaient lancés jusqu'au delà des maisons qui forment l'alignement dès le bâtiment du collège à l'Escalier-du-Marché. Il en arrivait jusqu'à la Madeleine et au Chemin-Neuf. Le jardin de la maison de M. le professeur Levade en était jonché et deux fois le feu s'est manifesté dans sa toiture. Qu'aurait-ce été si le vent d'est eût continué ?... Il est hors de doute, que tout ce quartier aurait été atteint et que nous aurions vu s'écrouler, avec la Cathédrale, le bâtiment de l'Académie et tout ce qu'il renfermait de précieux. Grâce à l'heureuse circonstance du calme, on a pu travailler sans obstacle et avec un succès tel que, dès l'instant où la charpente de la flèche a été consumée, environ les 5 heures, tout a été fini. Mais ici, que ne devons-nous pas aux citoyens courageux qui se sont exposés aux plus grands dangers, et dont plusieurs sont restés pendant 4 heures dans le fort du foyer de l'incendie ? que ne devons-nous pas aux habitants de tous les quartiers de la ville ? que ne devons-nous pas surtout à nos braves concitoyens, qui sont accourus de plusieurs lieues à la ronde. On vient de voir qu'outre les pompes de la ville, 17 pompes étrangères ont été en activité. Par un effet des sages dispositions qui ont été prises, on en avait formé une file dont la tête avait été établie sur les bords du Flon, à plusieurs centaines de toises de la porte St-Maire et qui, se communiquant l'eau les unes aux autres, en fournissaient abondamment. On a remarqué surtout celle de Préverenges, construite par le Sr Golay, fondeur à Morges, sur le modèle des pompes à syphon de Schenk, et qui placée sur les bords de la rivière, alimentait toutes les pompes de la file.

S'il était permis de présenter ici d'autres tableaux que celui du danger que nous avons couru nous dirions que rien n'égalait la beauté du spectacle qu'offrait la ville et ses environs, éclairés par cette gerbe colossale. L'horizon était d'un noir sombre, les édifices s'y dessinaient de la manière la plus éclatante et le vert le plus brillant colorait les arbres qui s'élèvent de toutes parts. Les petits oiseaux réveillés avant l'aurore, voltigeaient de branche en branche et les familles de hiboux, naguères habitants paisibles du bâtiment enflammé, planaient avec anxiété dans les airs.

Dans l'incendie qui a eu lieu de la flèche du chœur de la Cathédrale, les maisons voisines ont été plus ou moins exposées, surtout celles qui avaient des lucarnes ouvertes à leurs toits. Pour éviter autant que possible les accidents qui pourraient arriver, en cas de feu, dans une partie quelconque de la ville, la Municipalité invite tous les propriétaires de maisons qui ont des lucarnes à les faire garnir de fenêtres ou de contrevents, afin de pouvoir les fermer au besoin. Il est particulièrement recommandé aux propriétaires qui sont dans le cas de s'absenter, de tenir les sus-dites lucarnes fermées.

Lausanne, le 31 mai 1825.

Greffe de la Municipalité.

La Municipalité ayant décidé de faire plusieurs changements et réparations aux pompes à feu invite les maîtres qui voudraient offrir leurs services à prendre connaissance de l'ouvrage auprès de Mr. le Maisonneur, afin de pouvoir donner leurs soumissions pour le 20 courant. Il y aura à faire entr'autres : 7 mèches en fonte douce ; 16 boîtes de tuyaux idem ; 6 balanciers en fer ; la caisse et le train des pompes Nos 2 et 6 doivent être entièrement rétablis à neuf, charronnage et ferrure.

Lausanne, le 1er juin 1825.

Greffe de la Municipalité.

Adresse. — Pierre, qui a reçu un flobert pour sa fête, arrive tout fier vers sa maman.

— Maman, dit-il, penses-tu si je suis plus adroit que Jean !... Il avait déjà tiré six fois sur un moineau qui était là, au bord du toit, moi, j'arrive, je vise, le moineau tombe.

Pauvre moineau!

Amour et raison. — Un père présente ses trois filles à un prétendant éventuel.

— Voilà Justine, dit-il, elle a 25 ans, je lui donne cinquante mille francs... Voilà Victoire, elle a trente ans, je lui donne cent mille francs... Voilà Artémise, elle a trente-cinq ans, je lui donne deux cent mille francs...

Le prétendant ébloui :

— N'en avez-vous pas de plus vieille ?

PORTRAIT ET CHIEN DE CHASSE

L'ANNEE dernière, une dame de Genève commandait à un bon dessinateur l'agrandissement de sa photographie. Elle lui fit la recommandation de chercher à améliorer et corriger certains traits de sa physionomie, alléguant que le photographe avait râté le cliché (mais au contraire c'est elle qui n'est plus belle). Le dessinateur promit de faire le nécessaire et au bout de quelques jours revient avec l'agrandissement. Au vu de celui-ci, la dame s'écrie :

— Quelle horreur! C'est affreux! Ce n'est pas moi.

Elle appelle son chien Briffau et lui montre le portrait ; le chien fait demi-tour.

— Vous voyez, mon chien ne me reconnait pas, c'est pourtant un chien de chasse très intelligent.

— Je ne puis pourtant pas vous faire plus belle que vous n'êtes, puisque vous désirez l'expression du naturel.

— Voyons, voyons, vous allez me retoucher ce dessin ?

Le peintre partit furieux en faire part à son ami ; ce dernier lui dit :

— Ne t'en fais pas, j'ai trouvé le filon ; laisse ton tableau ici et passe après-demain, tu iras le reporter chez cette pénible et tu insisteras pour qu'elle le montre de nouveau au chien. Tu ne voudrais pas retoucher ce tableau ; elle est plus jolie qu'au naturel.

Son ami frotta tout le tableau avec un morceau de jambon.

Au jour indiqué, le dessinateur reprit son tableau et le présenta de nouveau.

— J'espère que madame sera contente de la retouche que j'ai faite, ayez l'obligeance de le montrer de nouveau à votre chien.

— Briffau, Briffau, viens donc ici. On montre le tableau et Briffau se met à le lécher.

— Ah ! ah ! vous voyez, cette fois c'est bien moi, je suis contente, combien vous dois-je.

— Eh bien, réponds le dessinateur, cela fait 25 francs de plus pour la retouche.

— C'est très bien, voilà votre argent.

Colonie de vacances In Memoriam. — Avec le retour du printemps, « In Memoriam » a de nouveau ouvert les portes de sa colonie de la Cigale, en Vennes s. Lausanne. Depuis le 20 mai, une trentaine d'enfants de nos soldats décédés vont bénéficier des avantages offerts par ce home durant un mois. Puis, d'autres groupes d'enfants y séjourneront à leur tour durant un mois également. Aussi, le Comité de la Section vaudoise adresse-t-il à tous les amis et donateurs de l'œuvre un chaleureux appel pour leur rappeler que soit les dons en espèces (compte chèques II 1534, Colonie) soit les dons en nature, légumes, fruits, etc., ceux-ci pour varier la subsistance, sont toujours les bienvenus. Les dons en nature peuvent être expédiés par l'entremise des tramways lausannois (Halte Vennes) ou sont recueillis à domicile lorsque les donateurs habitent le voisinage. Il est aussi rappelé que les amis de l'œuvre et tous ceux qui s'y intéressent sont toujours admis à visiter la Colonie le lundi après-midi de chaque semaine.

AIMONS-NOUS

Aimons-nous, puisque tu le veux,
Sans penser aux douleurs futures
Soyons tendres dans nos aveux
Et croyons que le bonheur dure.

Fais-toi petite dans mes bras,
Demeure les paupières closes,
Oublie, un instant, qu'ici-bas
Les gens passent comme les choses.

Ne devine pas notre sort :
Quand ce n'est point l'indifférence,
C'est le mensonge ou c'est la mort
Qui sépare deux existences.

Mais ne songeons pas à cela,
Unis par la même tendress,
L'un près de l'autre restons là
Dans cette chambre où le jour baisse.

Le long de tes bras laisse errer
Mes doigts en des caresses lentes,
Contre mon corps viens te serrer,
Te blottir toute frissonnante.

Je chasserai de ton esprit
Les papillons noirs qui s'y traînent,
Tu verras que lorsqu'on chérit
La vie apparaît plus sereine.

Aimons-nous, puisque tu le veux,
Sois confiante, sois câline,
Tâchons d'être un moment heureux,
Mets ta tête sur ma poitrine,

Donne tes lèvres, donne-les,
Que je les effleure des miennes,
Et que ces instants en allés,
Soient de ceux dont tu te souviennes...

André Marcel.

CLOCHES ET ARMOIRIES DE NOVILLE

DE Villeneuve on se rend facilement à Noville, à pied, en trois petits quarts d'heure, soit par la route cantonale de Lausanne à Chessel, soit par le chemin dit des Grangettes. Ce dernier, beaucoup plus agréable que la grand'route, se détache de celle-ci immédiatement après le pont de Villeneuve, il suit tout d'abord la rive gauche de l'Eau froide, longe le lac sur un certain parcours, puis se dirige au sud-est à travers prairies et vergers et débouche enfin à l'entrée du village, près du battoir.

L'église de Noville, cachée derrière de grosses fermes à l'aspect cossu, est intéressant au point de vue archéologique. Canoniquement parlant, elle se trouve dans le diocèse de Sion et, avant la Réforme, le droit de nommer ses desservants appartenait au prévôt du Grand Saint-Bernard.

La nef, construite au XVIIIe siècle, et à laquelle on accédait par une porte ogivale qui existe encore, ne présente pas un intérêt bien particulier. Cependant, on remarquera la chaire, qui date du XVIIe siècle, supportée par les anciens fonts baptismaux. Dans le chœur, voûté en croisée d'ogives, se trouvent des vestiges de peintures du XIVe siècle. Le vitrail du fond est moderne.

Sur le côté droit, soit au sud de la nef, et séparée de celle-ci par une forte grille en fer, s'ouvre une chapelle ajoutée au XVe siècle, dont la voûte en ogive est terminée par une clef qui porte un écusson armorié d'une fleur de lys.

Le clocher, d'une époque beaucoup plus tardive que le chœur contre lequel il s'appuie, renferme trois cloches de différentes grandeurs.

La plus grosse, dite de *midi* donne le *ré bémol* et mesure 0 m. 75 de hauteur sur 0 m. 80 de diamètre. La partie supérieure est décorée d'arabesques, de guirlandes de fleurs et de fruits, le tout d'une facture assez soignée. Sur ses flancs on lit l'inscription que voici :

Je parle à toutes les langues, chacun entend mon dit,
J'appelle tout le monde à louer Jésus-Christ.
I B Bertholet châtelin (sic) *Daniel Murisier pasteur.*

La seconde cloche, dite de *l'école* donne le *fa*

dièze et mesure 63 cm. de hauteur sur autant de diamètre. Elle est décorée d'arabesques encore plus compliquées que celles de la cloche précédente. Elle porte une inscription en majuscules de 3 cm. de hauteur, disposée sur une seule ligne et dont voici la transcription littérale: *Sub mini. D Muriserii mandato P Bertholet cast. Et. I. Jaquemini locumtenente* ». Une main ouverte après ce dernier mot, marque le commencement, ou la fin, de la phrase.

Plus bas, dans un élégant cartouche de style renaissance se lit, en lettres minuscules, le nom du fondeur :

Me fecit
Isaacus Jaquierius
Lausannensis
1672.

Traduction libre : *J'ai été fondue sous le ministère de Daniel Murisier, par le commandement de P. Bertholet, châtelain et de J. Jaquemin, lieutenant.*

Isaac Jaquier (ou Jaquiery) de Lausanne m'a faite. — 1672.

La troisième cloche, de beaucoup la plus intéressante quoique plus petite que les deux autres, mesure 60 cm. de hauteur sur autant de diamètre. Elle ne porte aucune décoration, mais seulement une inscription en très belles minuscules gothiques de 3 cm. de hauteur disposée sur une seule ligne. Chaque mot est séparé par quatre points verticaux. En voici la transcription littérale :

xps rex venit in pace deus homo factus est ixs
xpc miserere nob.

C'est-à-dire :

Christus rex venit in pace deus homo factus est, Jésus Christus miserere nobis.

Traduction libre : *Christ Roi viens dans la paix (car) Dieu s'est fait homme. Jésus Christ aie pitié de nous.*

Cette cloche ne porte aucun millésime, cependant, à en juger par la forme des lettres, nous croyons pouvoir la dater de la première moitié du XVe siècle.

Ajoutons que l'église a été restaurée de 1897 à 1900 sous l'habile direction de M. E. Burnat, architecte, à La Tour. Avant sa restauration, elle possédait un fort beau plafond gothique masqué par une voûte en plâtre. Malheureusement, vu son état de vétusté, il n'a pu être conservé.

Par délibération municipale du 19 juillet 1919, la commune de Noville a adopté pour armoiries un griffon d'or sur champ d'azur. Ces armoiries sont inspirées d'un ancien sceau fourni à la même commune en 1783, par un nommé Ulm de Vevey pour le prix de 40 florins 9 sols. Encore en usage en 1816, ce cachet figure dans un inventaire de 1832, puis a été dès lors perdu. On n'en possède plus que deux ou trois empreintes assez bien conservées.

Ce M. Ulm est probablement Paul Antoine Ulm, bourgeois et négociant à Vevey, qui, en 1793, servit d'intermédiaire entre la commune de Vevey et la Monnaie de Berne, ou plus exactement un sieur Prunet demeurant dans la capitale de LL. EE., pour la fourniture des médailles du Collège de Vevey. (Délibération du 28 avril 1793, et pièces justificatives de la même année).

Paul-Antoine Ulm n'était donc pas graveur comme on pourrait le supposer, mais simplement marchand de fer et courtier en d'autres denrées.

Il était le fils aîné de Balthazar Ulm, originaire de Pfaffenheim en Bavière, marchand «ferretier, fourbisseur et ciseleur », mort le 22 juin 1788. Ce dernier fut admis à la bourgeoisie de Vevey le 6 juin 1763 avec ses trois fils.

Comme quincailler, Balthasar Ulm, eut à maintes reprises l'occasion de fournir des marchandises à la ville de Vevey.

La famille Ulm compte encore un certain nombre de descendants, issus de Paul-Antoine, mais elle n'est plus représentée à Vevey.

F. Raoul Campiche, archiviste.

On fait ce qu'on peut ! — Comment, vous fabriquez de la fausse monnaie?

— Puisque je ne peux pas en fabriquer de la vraie!

LE CAFE

ROSE avait l'habitude de faire bien tout ce qu'elle faisait. Ce n'était pas étonnant. Dès sa petite enfance, déjà, sa maman lui avait répété tous les jours que tout ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait, et lui avait donné des taloches chaque fois que, pour aller s'amuser, elle bâclait son ouvrage. D'autre part, son père et son grand-père étaient réputés comme travailleurs consciencieux, et sa grand'mère, qui tricotait pour des dames, ne faisait jamais une maille plus grande que l'autre, et comptait les tours depuis les diminutions jusqu'au talon, pour être sûre de n'en pas faire un de trop, ou un de pas assez.

Aussi serait-il vain de s'étonner de ce que Rose fut devenue une personne très minutieuse, qui s'appliquait à toutes ses tâches, fût-ce celle de repriser une chaussette, comme pour les amener à la perfection, ce qui plaisait aux uns et exaspérait les autres, suivant leur caractère, car si son ouvrage était de qualité, elle n'en produisait pas en quantité.

A vingt ans, Rose entra à l'infirmerie pour apprendre à soigner les malades et aider les diaconesses qui avaient de l'ouvrage par-dessus la tête. Tout de suite, sœur Joséphine, la directrice, comprit qu'elle avait affaire à la conscience même, et se dispensa d'aller fureter dans les chambres balayées par la jeune fille, pour voir si elles étaient propres. Elle pelait aussi les pommes de terre à la perfection, et quand il lui arrivait de faire un cataplasme, il était si bien arrangé, qu'à une exposition de cataplasmes, il eut obtenu le premier prix.

Un jour, la cuisinière de l'infirmerie demanda un congé supplémentaire pour aller trouver sa belle-sœur qui avait une phlébite. C'était dans l'après-midi, et sœur Joséphine jugea inutile de faire venir la remplaçante pour si peu de temps.

— Rose nous fera le café, décida-t-elle, je suis sûre qu'il sera bon.

C'était vite dit, mais faire le café pour une cinquantaine de personnes n'était pas une aussi petite affaire que sœur Joséphine semblait le croire, et, par-dessus tout, il fallait que ce café soit prêt bien exactement à quatre heures, afin que malades et infirmières puissent le boire en paix avant la distribution des thermomètres et les soins qu'on donne le soir. Aussi Rose était-elle quelque peu émue, en tisonnant le grand fourneau où reluisait, sans flammes, la masse compacte d'un feu de charbon. Il était déjà trois heures et demie, mais Rose ne voulait pas faire le café une minute trop tôt, afin de le servir bouillant.

Le feu brilla plus vif parmi les charbons incandescents, où de petites flammes se balancèrent. Le couvercle du grand coquemar tiédit, l'eau se mit à chanter doucement... Les deux cafetières, sur la table attendaient d'un air indifférent, et quelque peu hautain... L'eau chantait d'un ton très doux, comme une petite fille qui marche toute seule sur le chemin... Dans la grande casserole, le lait neigeux eut de petits frissons, puis se souleva comme une mer sous l'action de la lune... Dans le coquemar, l'eau chantait toujours, une chanson plus haute et plus claire...

Mais il était quatre heures moins vingt... Rose, avec énergie, tisonna de nouveau le feu qui, d'ailleurs, flambait très bien... avec anxiété, découvrit le coquemar pour voir si de petites bulles ne se formaient pas à la surface de cette eau chantante... Elle alla chercher du petit bois pour faire une flambée... L'eau chanta plus gaiment... Elle alla chercher des copeaux... L'eau persista à chanter...

Rose, à présent, était plus rouge que son feu; et tellement exaspérée qu'elle avait envie de jeter le coquemar par la fenêtre... Il était quatre heures moins un quart, et elle se trouvait devant ce dilemne ; ou n'être pas prête à temps, ou faire du café détestable, avec de l'eau qui ne bouillait pas... Rose, la main sur le robinet, réfléchit quelques secondes, puis, les larmes aux yeux, se résigna à arroser la poudre odorante de cette eau ensorcelée qui chantait pour se moquer d'elle...

A quatre heures, tout fut prêt, et le café fut servi comme si de rien n'était. Dans la cuisine, la pauvre Rose attendait qu'on vint l'admonester. Pour se soulager, elle fit le poing au coquemar où l'eau, à présent, cuisait à gros bouillons et à grand bruit, comme pour montrer une immense bonne volonté. A la fin, sœur Joséphine entr'ouvrit la porte :

— Rose, cria-t-elle, il paraît que votre café est délicieux, tous les malades s'en régalent.

Tout étonnée, Rose hocha la tête, puis haussa les épaules. Après quoi, elle se servit une tasse de café et constata qu'en effet, il était bon... Elle était un peu triste, et désorientée, comme un touriste qui a perdu son Baedeker.

J. L. Duplan.

Royal Biograph. — A la suite de nombreuses demandes, la direction du Royal Biograph présentera à nouveau pour 7 jours seulement Jackie Coogan, le célèbre enfant prodige, dans son plus grand film à ce jour: **Vive le Roi !** œuvre artistique et dramatique en 5 parties. Au même programme **Calme-toi !** comédie comique en 2 parties. **La pêche aux maquereaux,** excellent documentaire. Ciné-Journal suisse, le Pathé-Revue. Rappelons encore que par autorisation spéciale de la direction de police, les enfants non accompagnés peuvent assister à ce spectacle, en matinée seulement. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 7, matinée dès 2 h. 30.

Théâtre Lumen. — Pour son programme du 5 au 11 juin, la direction du Théâtre Lumen s'est assuré une des plus récentes productions de la cinématographie française : **Après l'Amour,** spectacle artistique et dramatique en 5 parties des plus captivants d'après la célèbre pièce de MM. Pierre Wolff et Henri Duvernois. Mentionnons encore à la partie comique **Rigolo Matador,** succès de fou-rire en 2 parties. Enfin à chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays, par le Ciné-Journal suisse. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 7 juin, matinée dès 2 h. 30.

Pour la rédaction: J. Monnet
J. Bron, édit.
Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

PUNAISINE produit excellent pour détruire radicalement les punaises.
En flacon et au détail
Droguerie A. BREITUNG,
rue St. Laurent, LAUSANNE.

POUR OBTENIR DES MEUBLES
de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.
Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse
MEUBLES PERRENOUD
Succursale de Lausanne : PÉPINET - Gd-PONT

AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS Mce
18, Rue St-François — **Lausanne** — Téléphone 54.11
Représentation devant tous juges. — Recouvrements.
Recherches et renseignements de tous genres, affaires pénales, plaintes et directions.

AUX SEMEURS VAUDOIS 40, rue de l'Ale, 40 Lausanne
Georges BALLY, Horticulteur grainier. — Semences pour jardins et champs. Spécialités : Rosiers tiges, belle collection et graines du pays.

CERCUEILS riches et ordinaires — **P. SCHUTTEL**
Rue du Nord 3 — Lausanne — Tél. 58.34
Prix et conditions avantageuses.

PHOTOS Une belle photo est signée
MESSAZ & GARRAUX
14, Rue Haldimand — **Lausanne** — Téléphone 86.23

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS

Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits
Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 **Lausanne**